

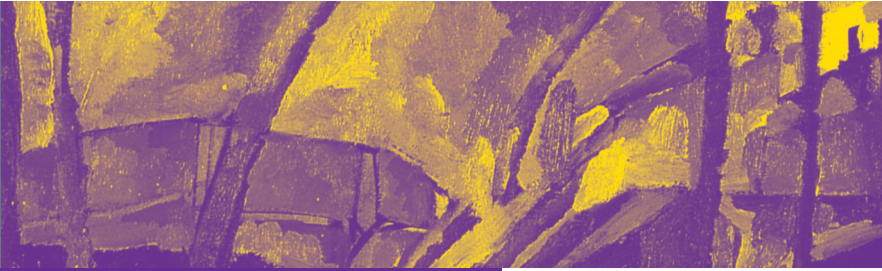
Thierry Brun

Main basse sur les services

Chronique d'une réforme silencieuse

Préface de Susan George

désclee
de
brouwer



SOLIDARITÉ ET SOCIÉTÉ

Main basse sur les services

Thierry Brun

Main basse sur les services

Chronique d'une réforme silencieuse

Préface de Susan George

« Solidarité et société »

Desclée de Brouwer

Collection « Solidarité et société »,
dirigée par Jean-Louis Laville

Dès le XIX^e siècle, l'invention de la solidarité correspond à la tentative de penser un lien social véritablement moderne, qui ne repose ni sur les intérêts matériels, ni sur les communautés traditionnelles.

En dépit de l'annonce récurrente de son affaiblissement voire de sa disparition, cette idée de solidarité continue à rassembler ceux qui refusent de réduire la vie sociale à l'utilitarisme et les relations humaines au contrat. De multiples formes d'associationnisme, présentes depuis le niveau local jusqu'au niveau international, s'y réfèrent aujourd'hui avec force.

La solidarité est donc d'actualité. Mais derrière l'adhésion qu'elle suscite apparaissent des conceptions contrastées. Elles renvoient pour certaines à la vision d'une société éthique dans laquelle des citoyens remplissent leurs devoirs moraux alors qu'elles désignent pour d'autres des actions collectives relevant de l'auto-organisation et du mouvement social.

Cette collection se propose donc d'éclairer les multiples formes de solidarité en actes comme les débats qui y sont liés, en soulevant des questions décisives pour notre avenir commun.

Joseph Haeringer (dir.), *La démocratie : un enjeu pour les associations d'action sociale*, 2008.

Jean-Louis Laville, *Le travail, une nouvelle question politique*, 2008.

Jean-Paul Maréchal, *Humaniser l'économie*, 2008.

Bruno Frère, *Le nouvel esprit solidaire*, 2009.

Pascal Glémain, Jean-Louis Laville (dir.), *L'économie sociale et solidaire aux prises avec la gestion*, 2010.

Jean-Michel Servet, *Le grand renversement*, 2010.

Préface

de Susan GEORGE¹

À partir de 2002, Attac a mené une importante campagne contre l'Accord général sur le commerce des services, ou AGCS, l'un des très nombreux accords gérés par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Vu l'état de paralysie dans lequel se trouve cette organisation, l'on entend beaucoup moins parler de l'AGCS. Mais il existe toujours, tapi dans son coin. Il suffirait d'une avancée des négociations de l'interminable « cycle de Doha » dans lequel l'OMC est engluée pour faire triompher le projet AGCS. Quel est ce projet ? Rien de moins que la marchandisation de tous les services, qu'ils soient publics ou privés, éducation, santé, culture, transports, énergie compris, et j'en passe. Seules la justice, la défense nationale et la religion

1. Présidente d'honneur d'Attac France, essayiste et romancière, Susan George a publié de nombreux ouvrages dont *Leurs crises, nos solutions* (Albin Michel, 2010), *La pensée enchaînée* (Fayard, 2007), *Nous peuples d'Europe* (Fayard, 2005). Elle a contribué à mener la campagne contre l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) et pour le contrôle citoyen de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en particulier le mouvement pour les « Zones hors AGCS » (Accord général sur le commerce des services) dont mille cinq cents collectivités locales en France et en Europe font partie.

échapperaient à son emprise ; tous les autres aspects de la société et de l'existence humaine seraient concernés.

Au titre de mon engagement dans cette campagne d'Attac, j'ai été parfois conviée aux réunions de la « société civile » qu'organisait Mme Christine Lagarde, alors ministre déléguée au Commerce extérieur qui, soit dit en passant, possédait une redoutable maîtrise des dossiers dont ni ses prédécesseurs ni ses successeurs n'ont fait preuve. Vue par l'État, la « société civile » est assez largement composée de syndicats professionnels du genre FNSEA et de représentants des grands intérêts économiques – cela se comprend s'agissant de réunions sur le commerce extérieur de la France. À chacune de ces rencontres, un haut cadre de la banque BNP Paribas prenait la parole. Il la prenait non seulement au nom de sa banque mais aussi au nom du Medef et surtout de Businessseurope, l'organisation patronale de l'Union européenne qui fédère tous les « Medef » de tous les États membres².

Le message de ce monsieur était toujours le même : alors que les négociations à l'OMC butaient systématiquement sur le dossier agricole, l'homme de la BNP-Medef-Businessseurope rappelait inlassablement que l'agriculture représentait une part minime – de 2 à 4 % du PNB – dans l'économie de la France ou de l'Europe. « Nous, ce qui nous intéresse, ce sont les services », domaine dans lequel les entreprises transnationales françaises et européennes

2. À cette époque, et jusqu'en 2009, le président de Businessseurope était le baron Ernest-Antoine Seillière, ex-président du Medef.

excellent et dont l'expansion est indispensable à la prospérité actuelle et future.

L'Europe n'a pas attendu que ressuscite le cadavre de l'AGCS pour, sur le plan du commerce international, pousser son avantage dans le domaine des services. Sa stratégie à présent est de conclure des accords bi- ou pluri-latéraux, où le commerce est toujours associé à des règles draconiennes en ce qui concerne l'investissement et les « barrières derrière les frontières » qui sont les mesures de protection de la santé publique, de l'environnement, des consommateurs et ainsi de suite.

Ces règles sont aménagées de manière à être aussi fondamentalement avantageuses aux intérêts des entreprises européennes qu'antagoniques à ceux des pays plus faibles, notamment dans le domaine des services publics. Sur le plan des institutions internationales, je ne mentionne que pour mémoire les programmes dits d'« ajustement structurel » imposés depuis des décennies aux pays endettés par le tandem Banque mondiale-Fonds monétaire international dont l'un des principaux objectifs a toujours été de privatiser tous les services publics. En d'autres termes, les néolibéraux accordent beaucoup d'attention à ce sujet.

La directive Bolkestein, dite simplement directive sur les services, s'occupe, elle, des relations commerciales intra-européennes et dans son ampleur imite l'AGCS. L'étendue des champs d'application est similaire mais dans sa deuxième mouture, elle prend un soin particulier à identifier de nouveaux marchés colossaux de services fournis jusqu'ici surtout dans le cadre public ou associatif.

Ces nouveaux terrains ouverts au commerce pour le plus grand profit des grandes entreprises européennes seront notamment la formation professionnelle et les services aux personnes, de la petite enfance aux personnes âgées, dépendantes et/ou handicapées.

La doctrine néolibérale exige en effet que toutes les activités humaines puissent avoir leur prix marchand, faire l'objet de commerce et générer ainsi des profits. Or l'Europe est un bastion de la culture et de la pratique néolibérales. D'où les démonstrations récurrentes que nous fournit l'Union européenne de ses obsessions les plus dangereuses. Dès qu'il s'avère impossible d'arriver à ses fins par tel ou tel moyen, elle en adopte aussitôt un autre. L'Europe a une imagination particulièrement fertile dès qu'il s'agit de privatiser tout ce qui bouge.

Mais distribuer des cartes blanches aux plus grandes entreprises, leur donner toute liberté de faire main basse sur le domaine lucratif des services publics n'est pas toujours évident car les citoyens européens en général et français en particulier ont la fâcheuse habitude de leur être très attachés. Aussi, le plus simple est de faire en sorte qu'ils n'en soient pas informés. Comme le dit un proverbe cynique en anglais : *What they don't know won't hurt them* (« Ce qu'ils ne savent pas ne leur fera pas de mal »). Dans ce cas, si. Ça va leur faire beaucoup, beaucoup de mal, et Thierry Brun explique le comment et le pourquoi de ce mal.

Vous apprendrez aussi dans ce texte comment s'organise depuis de longues années cette mainmise européenne sur les services publics. Il met en lumière toutes les ruses, tous les

silences, les écrans et les esquives techniques, les noyades de poissons de toutes tailles dont la Commission européenne et ses services dévoués sont coutumiers. Le gouvernement français n'est d'ailleurs pas à court d'idées non plus dans ce domaine.

Thierry Brun décrit et documente dans ces pages aussi minutieusement les imbrications des différents traités et textes officiels, les connivences des acteurs publics et privés, le rôle déterminant des lobbies, les complicités des politiciens nationaux. Parmi ces derniers, la palme serait sans doute décernée à François Hollande, fervent partisan du « oui » à la Constitution européenne qui, constatant l'influence négative que la directive Bolkestein risquait d'avoir sur le résultat du référendum, annonçait quelques semaines avant celui-ci : « On peut dire aujourd'hui que le projet de directive est arrêté et abandonné. »

Il n'en était rien. Mais combien de citoyens français, y compris les plus engagés dans les mouvements politiques, associatifs ou syndicaux, savent que cette fameuse directive, initiative scélérate s'il en fut, n'a point été retirée ni abandonnée mais au contraire réhabilitée et enfin transposée en droit français en 2010, « à l'insu de notre plein gré », c'est le cas de le dire.

Zéro transparence, zéro débat, silence dans les rangs. Même les parlements, européen comme français, ont été écartés de toute discussion. Le déni de démocratie est des plus flagrants. Le gouvernement sait que la présence effective du peuple dans ce débat aboutirait au rejet pur et simple de la directive, ce qui ne saurait être toléré. Pour la